Ville de Coulounieix- Chamiers

Grandir à l'école

Eugène-Le-Roy

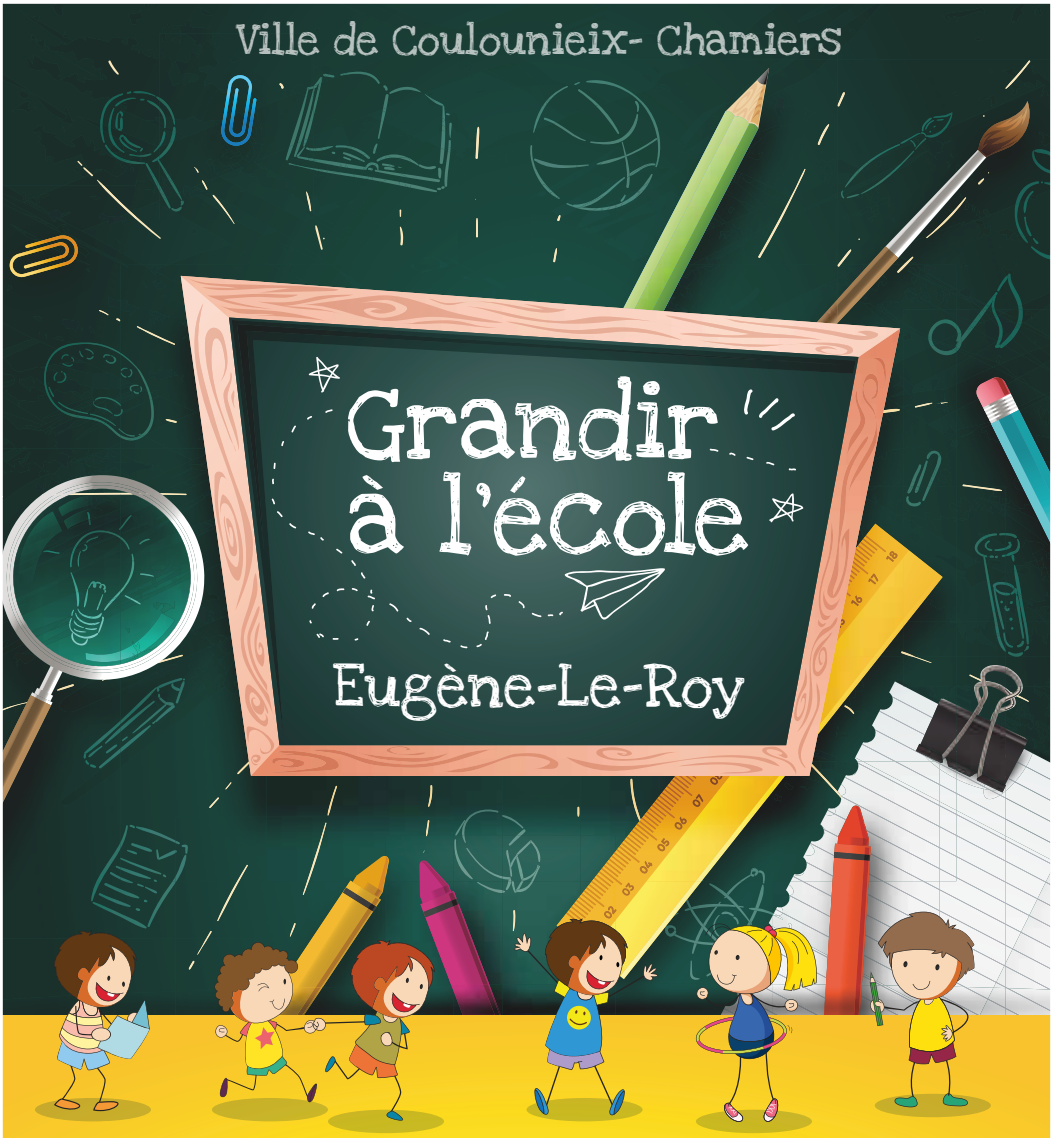

Le guide de l'écolier colomniérois

2023-2024

COULOUNIEIX CHAMIERS

ÉDITO

Chers enfants, chers parents,

Avec cette nouvelle édition du **Guide de l'écolier colomniérois**, toute comme avec l'**Espace Familles numérique** que nous vous proposons depuis la rentrée dernière, nous souhaitons partager avec vous tout ce qui est proposé aux enfants dans leur vie d'écolier.

Il y a bien sûr le temps d'apprentissage en classe, mais aussi l'accueil avant et après la classe, la restauration, les activités sportives et culturelles, ou encore toutes les activités du mercredi et des vacances scolaires : ces deux outils vous offrent un accès facile à toutes les informations utiles sur l'école et les services que la Ville développe pour les enfants. Et rappelons que l'Espace Familles vous permet aussi d'accomplir vos démarches en quelques clics !

Avec les équipes enseignantes, avec les parents d'élèves, et avec tous les partenaires éducatifs locaux, nous avons à cœur que les enfants bénéficient de bonnes conditions d'accueil pour un apprentissage de qualité, que la pause méridienne soit un moment régénérant, que tous les temps qui composent leur journée soient de belles opportunités pour grandir… Nous travaillons main dans la main pour les accompagner dans leur réussite scolaire, dans leurs apprentissages de la vie citoyenne et dans l'épanouissement de leur personnalité.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2023/2024 dans les écoles de Coulounieix-Chamiers.

Thierry Cipierre
Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux
Conseiller départemental du canton de Coulounieix-Chamiers

Thierry CIPIERRE

Marie-Claire Sarlande
Adjointe à la Vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse

MCSarlande.

SOMMAIRE

Petit tour de l'école Eugène-Le-Roy.... 3
Pour accompagner les enfants 6
L'organisation de la semaine 8
Dans les assiettes colomniéroises... 11
Facturation 12
Espace Familles 13
Contacts 14

École maternelle

138 élèves — **7** classes

École élémentaire

186 élèves — **9** classes

Mais qui est Eugène-Le-Roy ?

C'est un écrivain périgourdin : né à Hautefort en 1836, il est mort à Montignac en 1907.

Républicain et fervent défenseur de la laïcité, il s'est fait le témoin de notre histoire et de notre patrimoine culturel périgourdin à travers ses écrits, notamment le roman Jacquou le Croquant.

Des partenaires main dans la main

L'**équipe enseignante** de l'école, la **Ville** (élus et services dédiés) et les **parents d'élèves élus** travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun : **la réussite, l'épanouissement et le bien-être des enfants**. Tous siègent au Conseil d'école.

Le Conseil d'école ...

- **vote le règlement intérieur** de l'école.
- **donne son avis** sur l'adoption du **projet d'école,** sur l'organisation complémentaire d'**activités éducatives, sportives et culturelles**.
- **participe** à l'élaboration du **projet d'école** : actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l'école, organisation scolaire et périscolaire, hygiène, protection et sécurité des enfants, inclusion des enfants en situation de handicap,…

Les parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves à l'école primaire (école maternelle et élémentaire) sont élus chaque année. Ils participent à la vie de l'école. Leur rôle est de faciliter les relations entre les parents d'élèves et les enseignants. Leur importance est reconnue : ils disposent de droits, notamment celui de diffuser des documents permettant de faire connaître leur action.

PETIT TOUR DE L'ÉCOLE EUGÈNE-LE-ROY

Zoom sur le rôle de la Ville

- La Ville est propriétaire des bâtiments : elle en assure les réparations et les améliorations, l'équipement *(mobilier,…)* et le fonctionnement.

- En complément du rôle de l'État qui fixe les programmes nationaux et rémunère les personnels enseignants, **la Ville apporte au quotidien de nombreuses contributions** :
  - Une Atsem par classe de maternelle
  - Des repas équilibrés et faits maison (cf p.11)
  - Des animations variées sur tous les temps hors scolaires : le matin, le midi, le soir, les mercredis et pendant les vacances (cf p.9)
  - Des ateliers pédagogiques, sportifs et culturels *(Apsa)* sur le temps scolaire (cf p.8)
  - Le transport pour les sorties scolaires
  - Le budget municipal dédié aux écoles comprend aussi :
    - une dotation globale par élève
    - une participation aux classes de découverte
    - l'achat des livres
    - la gestion du parc informatique

L'équipement informatique de l'école

- 1 tableau interactif et 1 vidéoprojecteur par classe (sauf petite section)
- 1 ordinateur portable par enseignant
- 2 visualiseurs (projecteurs de documents)
- 60 casques audio
- 4 classes mobiles (pack de 15 PC tablettes hybrides en valise connectés en réseau)
- 1 serveur
- applications pédagogiques, formation des enseignants

- La Ville gère aussi le **Programme de réussite éducative** *(PRE)*.

Le PRE s'adresse aux enfants scolarisés en maternelle, en élémentaire ou au collège et à leurs parents *(familles résidant sur le quartier Politique de la ville)*. Il propose la mise en place d'un parcours personnalisé avec l'enfant et sa famille, prenant en compte toutes les dimensions favorables à son épanouissement : la réussite scolaire, l'accès à la santé et aux loisirs, l'environnement social et éducatif.
L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire.

Ce dispositif concerne :

- les enfants qui ont des capacités qu'ils n'arrivent pas à exprimer, qui décrochent scolairement, qui rencontrent des difficultés de comportement à l'école, à la maison, qui ont besoin d'un coup de main ponctuel.
- les parents qui désirent être écoutés et soutenus pour traverser une difficulté dans la relation avec leur enfant.

Chaque enfant a aussi son rôle à jouer pour contribuer au bien-être de chacun, en appliquant la charte du respect ! Elle a été écrite par les enfants eux-mêmes et les animateurs (et avec le concours des Francas) dans le cadre des activités périscolaires.

«POUR ÊTRE RESPECTÉ, JE RESPECTE LES AUTRES»

1. Je suis poli(e) : «bonjour», «au revoir», «s'il te plaît», «merci»
2. Je parle sans crier et je me calme quand l'adulte me le demande
3. Je ne coupe pas la parole et j'ÉCOUTE
4. Je prends soin du matériel que l'on me prête et des locaux pendant les activités
5. Je ramasse mes papiers, mes déchets et je respecte le tri sélectif
6. Je me déplace en groupe calmement et je suis bien en rang.
7. Le respect doit avoir lieu dans tous les sens : de l'enfant à l'adulte, de l'adulte à l'enfant, de l'adulte à l'adulte et de l'enfant à l'enfant.

Les inscriptions

Elles démarrent après les vacances de Printemps : pré-inscription à la mairie et création du compte personnel sur l'Espace Familles (cf p.13), puis inscription avec la directrice de l'école. Un dossier d'inscription unique vous permet d'inscrire votre enfant pour l'école, la restauration, les accueils périscolaires.

À noter : la classe de TPS (toute petite section) compte 16 places à l'école Eugène-Le-Roy. La pré-inscription se fait auprès de la mairie. Les places sont attribuées lors d'une commission mi-juin.

Sécurité aux abords de l'école

Un agent municipal est présent le matin (8h15-8h40) et le soir (16h30-16h45) pour sécuriser le passage piétons. Mais les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents et chacun se doit de respecter le code de la route pour la sécurité de tous !

Consignes en cas d'évacuation ou de confinement

En cas d'incident dans les locaux nécessitant l'évacuation : contacter le Pôle enfance au 05.53.35.57.52 ou 06.08.91.04.23 pour obtenir les informations pratiques (qui seront aussi affichées à l'entrée de l'école).

POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS ...

L'équipe pédagogique de l'école primaire Eugène-Le-Roy

Sèverine Casales
Directrice du groupe scolaire

Les enseignants en maternelle :

- Isabelle Abrieu
- Dipika Gabon
- Jeanne Guadarrama
- Cécile Jourd'hui / Amandine Galindo
- Sandrine Sene
- Mélanie Sicre / Stéphane Contie
- Sophie Willem

Les enseignants en élémentaire :

- Adeline Ballesta
- Anne-Cécile Bertran
- Aurélie Brunaux
- Julien Cadot
- Véronique Enée
- Loïc Herrou
- Christel Lamouroux
- Muriel Olaso
- Anne Rousseau

9 enseignants en maternelle
6 Atsem en maternelle
9 enseignants en élémentaire

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés)

Un travail spécifique complémentaire de celui des enseignants dans les classes pour mieux accompagner les élèves en difficultés.

Céline Lepolard, psychologue de l'Éducation nationale

Elisabeth Person-Girot, enseignante spécialisée

La médecine scolaire

Accueil et accompagnement des élèves, sensibilisation et prévention autour de la santé

Valérie Bossuet, infirmière de l'Éducation nationale

Leïla Labrusse-Bouisson, médecin scolaire

Les professionnels de la Ville

Animation, restauration, entretien des locaux,… : des professionnels de la Ville œuvrent aussi au quotidien pour contribuer à l'épanouissement et au bien-être des enfants.

▶ Le Pôle Éducation, Jeunesse et Vie associative

Éric Pezon,
directeur

Chrystèle Gibiat,
directrice adjointe et responsable des services Enfance, Restauration et Entretien des locaux

L'accueil périscolaire :

Sonia Attitir,
directrice de l'accueil périscolaire Eugène-Le-Roy et coordonnatrice Enfance

Ghislaine Barot,
directrice adjointe

Marie-Laure Montcouquiol,
animatrice et directrice de la Maison de l'Enfance

Aurélie Vigier,
animatrice

Patricia Dupuy,
animatrice (+ secrétariat de l'école)

L'équipe d'animation est complétée par 9 animateurs contractuels.

Le service Restauration :

Nadine Chaulet,
économe et coordinatrice du service

Alexandre Laï,
chef cuisinier

L'équipe en cuisine :

Sabine Bigre
Emmanuelle Daurat
Sabrina Etchevery
Pauline Gallet
Malika Rédaouia,
Cindy Rey
Christine Silveira

Le service Entretien :

Sophie Guilloux, coordinatrice du service

Les Atsem :

Sophie Brand
Estelle Chaduteau-Laparre
Sandra Garcia
Nathalie Mège
Karine Noulaud
(Nomination en juin 2023)

Les agents des écoles :

Marie-Claire Albert
Jasmine Dronzin

Et aussi…

Les animateurs sportifs :

Éric Daboir
Cyril Lapierre
Laetitia Mazières
Vincent Puydebois

Les agents du service Culturel :

Isabelle Americo
Brigitte Faure
Bérénice Kuchler
Raphaëlle Masson
Marie-Anne Roumanie

Ils interviennent soit sur le temps scolaire pour assurer les Apsa (cf p 8), soit sur la pause méridienne, soit dans l'accueil de classes.

Les chauffeurs de bus :

Vincent Attingré
Stéphane Mazière

Ils assurent les transports sur les sorties scolaires.

ORGANISATION DE LA SEMAINE

La journée type de l'écolier

L'école a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7h30 à 8h20 :	Accueil périscolaire
8h20 à 8h30 :	Ouverture de l'école et arrivée des enfants
8h30 à 11h30 :	Temps scolaire
11h30 à 13h20 :	Restauration et temps périscolaire
13h20 à 16h30 :	Temps scolaire
16h30 à 18h30 :	Accueil périscolaire avec ou sans étude du soir

Les « + » sur le temps scolaire

- Les agents municipaux participent à l'organisation avec les enseignants d'**activités physiques, sportives et artistiques** *(Apsa)* :
  - animent les séances de sport scolaire par cycle d'apprentissage, dans le respect des programmes.
  - accompagnent les projets culturels d'école des enseignants, par cycle de 6 à 8 séances.
- **Et aussi…**
  - Toute l'année, les classes de maternelle et élémentaire ont accès à la **bibliothèque François-Rabelais** sur des créneaux spécifiques.
  - **Lors d'événements culturels**, les enseignants et leur classe peuvent bénéficier de séances de **médiation culturelle** : visite commentée des expositions, ateliers en lien avec le thème ou la technique utilisée par l'artiste.

Les accueils périscolaires

Situé rue Venta de Baños, les locaux de l'accueil périscolaire bénéficient d'un accès direct avec l'école.

- **Le matin / 7h30-8h20 :**
  Jeux et activités calmes ou activités plus dynamiques pour ceux ayant davantage besoin de bouger ! Maternelles et élémentaires disposent d'espaces dédiés.
- **Le midi (pause méridienne) / 11h30-13h20 :**
  Le temps du repas est organisé en deux services : c'est un moment calme, convivial et éducatif. En dehors du repas, les enfants peuvent participer à des animations organisées ou jouer librement.
- **Le soir / 16h30-18h30 :**
  - jusqu'à 17h : goûter fourni par la Ville
  - jusqu'à 18h30 : activités organisées ou jeux libres
- **Et sur inscription :**
  Une séance d'étude encadrée par un enseignant a lieu 3 soirs par semaine *(lundi, mardi et jeudi)* de **17h à 17h45**.

À noter : en parallèle, le Centre social Saint-Exupéry propose un atelier d'accompagnement à la scolarité (CLAS) pour les enfants repérés par les enseignants.

Des **activités établies par cycle** sont proposées aux enfants qui ont le choix parmi les thèmes suivants : développement durable, santé, activités sportives, éveil musical, arts plastiques, prévention et sécurité routière, projets scientifiques, illustration et contes, jeux coopératifs,…

Les enfants résidant à Pagot peuvent aussi fréquenter **la Maison de l'Enfance**, implantée au coeur du quartier, ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h45 à 18h30.

Une animatrice prépare des projets communs à tous les accueils périscolaires de la Ville pour que tous les enfants colomniérois soient sensibilisés aux questions environnementales et deviennent acteurs du développement durable.

Les accueils périscolaires sont organisés avec la participation financière de CAF.

Le ramassage scolaire …

… est encadré par les animateurs de l'accueil périscolaire.

- la carte donne accès pour l'enfant au réseau Péribus.
- informations et inscriptions à l'accueil de la mairie.
- les **horaires** :

	Matin		Soir
Pagot	08:00	École	16:35
Dojo	08:04	Rue Blériot	16:40
Lycée agricole	08:07	Pagot	16:43
Pont de la cité	08:10	Dojo	16:47
Rue Blériot	08:15	Lycée agricole	16:50
École	08:20	Pont de la cité	16:53

ORGANISATION DE LA SEMAINE

Le mercredi

- **Les matins** de 9h à 12h :
  deux pôles d' activités gratuites sont en accès libre sans inscription.
  - **Arts plastiques et ludothèque** au château des Izards
  - **Sport et loisirs** à l'accueil périscolaire Eugène-Le-Roy

  Les informations sont diffusées aux familles par le biais de l'école et disponibles sur l'Espace Familles (cf p.13).

- **Il y a aussi :**
  - Natation : cycle d'apprentissage pour les CM1/CM2 (service Sport, cf p.14).
  - L'Accueil de loisirs Jean-Sigalas (cf p.14).
  - L'École départementale des sports (cf p.14).
  - De nombreuses activités proposées par les associations colomniéroises. (Guide sur www.coulounieix-chamiers.fr)

Et pendant les vacances scolaires ?

- **Tous les jours, des activités gratuites** sont proposées par les équipes d'animation des différents services municipaux *(périscolaire, culture, sport, animations familiales,…)*. Les plannings sont diffusés aux familles par le biais des écoles et disponibles sur l'Espace Familles (cf p.13).

- **Et aussi :**
  - Accueil de loisirs Jean-Sigalas (cf p.14).
  - Stages ponctuels de découverte avec les associations colomniéroises.

Le calendrier des vacances scolaires 2023/2024

Rentrée des classes	Lundi 4 septembre 2023
Vacances de Toussaint	Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver	Du samedi 17 février au lundi 4 mars 2024
Vacances de printemps	Du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024
Vacances d'été	Samedi 6 juillet 2024

Une alimentation saine

TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Parce que la ville introduit plus de 30% de produits bio dans les menus !

Des **plats « faits maison »**, des produits de saison, des préparations assurées par une équipe cuisine formée, un cahier de recettes régulièrement enrichi créé par les cuisiniers, des repas alternatifs où les protéines animales sont remplacées par des protéines végétales et légumineuses sur le plat principal.

Des produits bio et locaux

- 1 ou 2 éléments bio par jour
- des produits frais, locaux, bio et de saison
- des viandes françaises ou labellisées
- céréales, féculents, compote 100 % bio
- 1 laitage bio par semaine

550 repas chaque jour

Les menus sont disponibles sur le site de la ville et l'Espace Familles (cf p.13).

Les enfants sont sensibilisés de manière ludique aux questions de la **qualité** et de l'**équilibre** alimentaire, mais aussi aux **questions environnementales** : gaspillage alimentaire, tri, compostage...

La cuisine centrale est équipée d'un composteur général qui permet de tout « recycler » (sauf les denrées carnées) et les enfants contribuent à ce geste de tri grâce aux composteurs des réfectoires.

Allergies alimentaires

Si votre enfant souffre d'une allergie alimentaire, la ville vous propose la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Pour cela, il faut prendre rendez-vous avec la responsable du service Restauration pour établir un protocole correspondant à la pathologie de l'enfant. (contact p.14)

FACTURATION

Facturation

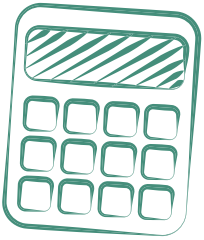

- les factures sont établies tous les mois
- accueil périscolaire : le tarif est appliqué, quelle que soit l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant
- restauration : en cas d'absence, 2 jours de carence sont appliqués (annulés sur présentation d'un justificatif, sauf grève, sortie scolaire ou absence de l'enseignant)

Paiement des factures :

- Via l'**Espace Familles** (voir ci-contre) : prélèvement à échéance ou par carte bancaire
- Par **prélèvement automatique** (à partir du 05 du mois suivant) : remplir et signer le «Mandat de Prélèvement SEPA» et fournir un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.).
- Par **chèque** ou **espèces** : directement à la mairie, dans un délai de 20 jours suivant la facture (au-delà, la facture est transmise au Trésor Public qui utilisera tous les moyens légaux à sa disposition pour obtenir le règlement).

Retrouvez tous les détails pratiques dans le document « modalités d'inscription » remis à chaque enfant à la rentrée et disponible sur le site de la ville en flashant le QR Code ci-contre.

Bienvenue sur l'Espace Familles de la ville de Coulounieix-Chamiers !

Simple à utiliser et sécurisé, ce service en ligne vous permet d'effectuer un certain nombre de démarches liées à vos enfants, quand vous le souhaitez et sans vous déplacer ! Vous y trouverez aussi une information complète concernant l'enfance et la jeunesse.

Une fois votre compte créé...

Ce que vous pouvez faire sur votre Espace Familles :

- Consulter et mettre à jour vos informations personnelles
- Consulter, télécharger et payer en ligne vos factures
- Adhérer à la facture dématérialisée (qui remplacera alors la facture papier)
- Calculer votre Quotient familial
- Trouver l'école de secteur (carte scolaire)
- Justifier une absence pour la facturation

Ce qui est à votre disposition sur votre Espace Familles :

- Les menus de la restauration municipale
- Les plannings d'activités des mercredis matins
- Les programmes d'activités des vacances scolaires
- Les comptes-rendus des Conseils d'école
- Toute l'actualité qui concerne l'enfance et la jeunesse

Comment accéder à votre Espace Familles ?

Vous devez vous munir de votre identifiant et mot de passe reçu par email ou de votre clé enfance reçue par courrier. Ces informations vous sont transmises par le service Enfance.

IMPORTANT ! L'inscription de votre enfant doit être renouvelée chaque année (fiche sanitaire, autorisation de sortie, droit à l'image,...), pour des raisons de responsabilité et de sécurité.

Le service Enfance de la ville reste bien sûr à votre disposition pour tout renseignement : periscolaire@coulounieix-chamiers.fr

CONTACTS

École primaire Eugène-Le-Roy

Rue Eugénie-Cotton
Directrice : **Sèverine Casales**
05.53.53.25.88
ce.0241294b@ac-bordeaux.fr

Accueil de loisirs Jean-Sigalas

42 avenue des Eglantiers
05.53.53.45.01 ou 07.89.23.06.72
alsh.coulounieixchamiers@grandperigueux.fr
Renseignements et inscriptions auprès de l'agglomération du Grand Périgueux
1 boulevard Lakanal à Périgueux
05.53.35.75.18
enfance@grandperigueux.fr
www.grandperigueux.fr

École départementale des sports

06.33.69.20.32
g.vincent@dordogne.fr

Ramassage scolaire

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la mairie
05.53.35.57.57

Parents d'élèves

Coordonnées affichées à l'entrée de l'école

École des parents et des éducateurs de la Dordogne

06.63.49.71.77
epe24@ecoledesparents.org
www.ecoledesparents.org

Centre social Saint-Exupéry

Pôle famille et parentalité, accompagnement à la scolarité,…
Avenue de Lattre-de-Tassigny
05.53.45.60.30
cscc24.saintexupery@gmail.com
saintexupery.centres-sociaux.fr

Pôle Éducation, jeunesse, vie associative de la mairie

Hôtel de ville, avenue du Gal-de-Gaulle
Directeur : **Eric Pezon, 05.53.35.57.72**
Directrice adjointe, cheffe des services Enfance, Restauration et Entretien :
Chrystèle Gibiat, 06.08.91.04.23

- **Périscolaire**
  Directrice et coordonnatrice Enfance :
  Sonia Attitir,
  06.46.91.95.34
  periscolaire@coulounieix-chamiers.fr
- **Restauration**
  Coordonnatrice : **Nadine Chaulet,**
  05.53.35.57.26
  restauration@coulounieix-chamiers.fr
- **Entretien**
  Coordonnatrice : **Sophie Guilloux,**
  05.53.35.57.52

Services municipaux

- **bibliothèque municipale François-Rabelais** :
  05.53.54.03.02
  bibliotheque@coulounieix-chamiers.fr
- **service Culturel :**
  05.53.54.73.29
  culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr
- **service Sport :**
  05.53.35.10.70
  sport@coulounieix-chamiers.fr
- **service Animations familiales :**
  05.53.35.10.70
  animation@coulounieix-chamiers.fr
- **service Vie associative :**
  05.53.35.57.09
  vie-asso@coulounieix-chamiers.fr

+ Activités culturelles, sportives, de loisirs …

Guide des associations téléchargeable sur www.coulounieix-chamiers.fr

NOTES

Version mobile téléchargeable sur l'apple store et le google PlayStore,

Via un ordinateur à l'adresse :
www.espace-citoyens.net/coulounieix-chamiers
ou en scannant le QR Code ci-contre

Mairie de Coulounieix-Chamiers
05.53.35.57.57
www.coulounieix-chamiers.fr
Ville de Coulounieix-Chamiers

COULOUNIEIX CHAMIERS